

ffgolf®



12 et 13 juin 2021

# Championnat de Bretagne des Jeunes

au Golf de l'Odet



## SOMMAIRE

▪ Règlement du Championnat de Bretagne des Jeunes 2021	page 3-4
▪ Planning du Championnat	page 5
▪ Palmarès du Championnat	page 6
▪ Renseignements sur le Golf de l'Odet	page 7
▪ Renseignements sur les hôtels et la restauration	page 8-9
▪ Informations générales	page 10-11
▪ Fiche d'urgence médicale	page 12
▪ Contrôle antidopage : Prélèvement sanguin	page 13
▪ Autorisation de droit à l'image	page 14

**CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INDIVIDUEL JEUNES  
"Trophée Bertrand Tessier"**

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUIN 2021 AU GOLF DE L'ODET

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne". Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Tous les joueurs et joueuses qualifié(e)s doivent être licencié(e)s de la Ligue de Bretagne de Golf et s'être acquitté(e) du Badge Fédéral 2021.

DISPOSITIONS EXCEPTIONNELLES 2021

En raison du contexte sanitaire, les championnats départementaux qualificatifs pour le championnat de Bretagne ne seront pas tous réalisés.

Pour les Comités Départementaux dont le championnat n'aurait pas été effectué, la sélection sera basée sur les autres résultats acquis au cours de compétitions de club disputées avant le 4 juin 2021. Afin de tenir compte des contraintes de distance autorisées pour se rendre dans un club ( $\leq 10$  km) le nombre minimal de scores pris en compte sera de :

- 2 pour les joueuses et joueurs ne pouvant jouer qu'en mai ;
- 4 pour celles et ceux qui pourront jouer dès le mois d'avril.

L'E.T.R se réserve le droit de qualifier un joueur qui n'aurait pas pu participer à une ou plusieurs épreuves, soit parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, etc...), soit pour une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne.

Le nombre total de joueuses et joueurs retenu sera limité à 130.

Les quotas prévisionnels de répartition entre les différents Comités Départementaux sont les suivants :

C.D	U12*		U14		U16	
	F	G	F	G	F	G
22	1	8	4	4	2	2
29	1	8	1	2	2	6
35	4	8	1	12	3	6
56	1	7	1	7	3	7
$\Sigma$	7	31	7	25	10	21

\* Peut comprendre également des joueuses et joueurs U10 surclassés U12 en fonction de leurs performances.

Ils sont susceptibles d'être augmentés en fonction des performances réalisées et/ou des avis exprimés par les responsables départementaux et validés par la Commission Sportive de la Ligue.

**FORME DE JEU**

Stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Catégories :

- U 16 Minimes garçons et filles nés en 2005 et 2006
- U 14 Benjamins et Benjamines nés en 2007 et 2008
- U 12 garçons et filles nés en 2009 et après

Distances de jeu préconisées : voir § 5-3-6-4 du Vade-mecum sportif fédéral de l'année en cours

Ordre de jeu : 1<sup>er</sup> jour : par ordre croissant des index et par catégories  
2<sup>ème</sup> jour : par ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour et par catégories

Classement : Addition des scores "Bruts" des 2 tours.

En cas d'égalité de score pour la 1<sup>ère</sup> place, un play-off en « trou par trou » sera organisé.  
En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en "trou par trou" sera organisé.

## CONDITIONS PARTICULIERES

**Epreuve "non-fumeur"** : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

**Appareils de mesure de distance** : L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée lors des tours de compétitions. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance. - Pénalité pour non-respect de la règle - Stroke play et Match Play : 1ère infraction : le joueur encourt la pénalité générale / 2e infraction : Disqualification

**Chariot électrique** : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

**Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

**Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.

**Moyens de déplacements** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

**Téléphone portable** : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales (Hard Card).

## QUALIFICATION POUR L'INTER-REGION

Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégorie hors Minimes. Ce nombre sera déterminé par "l'Équipe Technique Régionale" (E.T.R.).

Pour les Minimes, la première joueuse et le premier joueur du classement non qualifiés par le mérite amateur sont sélectionnés pour le Championnat de France Minimes du mois d'octobre.

**Wild-cards** : à titre exceptionnel l'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, etc...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...

## ENGAGEMENT

Les inscriptions se font par l'EXTRANET par l'intermédiaire des Clubs.

DATE LIMITE : 7 jours pleins avant le 1er jour de l'épreuve

Droit d'engagement : gratuit.

Pour tous renseignements : [ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr](mailto:ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr)

- Vendredi 11 juin 2021 : Parcours de reconnaissance Gratuit
  - Départ à réserver auprès de l'accueil du Golf au 02 98 54 87 88.
- Samedi 12 juin 2021 : 1<sup>er</sup> tour du Championnat en strokeplay
- Dimanche 13 juin 2021 : 2<sup>nd</sup> tour du Championnat en strokeplay

## PALMARES DU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DES JEUNES

2020	Minimes G.	Baptiste Touchard	Minimes F.	Camille Guitton
	Benjamins	Ewen Falcher	Benjamines	Inès Loussouarn
	U 12 G.	Théophile Archer	U12 F.	Blanche Priou-Kervella
2019	Minimes G.	Baptiste Touchard	Minimes F.	Lauranne Roueille
	Benjamins	André-Jean Abomnès-Paureau	Benjamines	Emma Falcher
	U 12 G.	Théophile Archer	U12 F.	Manon Talibert
2018	Minimes G.	Clément Laplane	Minimes F.	Lauranne Roueille
	Benjamins	Baptiste Touchard	Benjamines	Emma Falcher
	U 12 G.	Ewen Falcher	U12 F.	Hannah Landais
2017	Minimes G.	Clément Laplane	Minimes F.	Manon Bruneau
	Benjamins	Paul Beauvy	Benjamines	Elodie Robillard
	U 12 G.	André-Jean Abomnès-Paureau	U12 F.	Emma Falcher
2016	Minimes G.	Victor Queinnec	Minimes F.	Candice Mahé
	Benjamins	Hugo Archer	Benjamines	Lucile Tanvet
	U 12 G.	Baptiste Louail	U12 F.	Inès Archer
2015	Minimes G.	Henri Renouard	Minimes F.	Pauline Oudart-Jam
	Benjamins	Victor Queinnec	Benjamines	Marine Talibert
	U 12 G.	Paul Beauvy	U12 F.	Inès Archer
2014	Minimes G.	Amaury Laurendeau	Minimes F.	Emma Roudaut
	Benjamins	Victor Queinnec	Benjamines	Marine Talibert
	U 12 G.	Hugo Archer	U12 F.	Manon Bruneau
2013	Minimes G.	Mathieu Echelard	Minimes F.	Wendy Monfort
	Benjamins	Benoit Le Baron	Benjamines	Candice Mahé
	U 12 G.	Victor Queinnec	U12 F.	Marine Talibert



**GRAND PRIX DE L'ODET  
POSSIBILITES D'HEBERGEMENT**

**Nos partenaires se feront un plaisir de vous accueillir.**

**Grand Hôtel Abbatale** – Bénodet – [www.hotelabbatale.com](http://www.hotelabbatale.com)

02 98 66 21 66 – [benodetgrandhotel@gmail.com](mailto:benodetgrandhotel@gmail.com)

**Armoric Hôtel Restaurant** – Bénodet

02 98 57 04 03 - [www.armoric-benodet.com](http://www.armoric-benodet.com)

**Le Prad** – Bénodet - <https://fr-fr.facebook.com/barleprad/>

02 98 57 24 24

**Hôtel de Cornouaille** – Bénodet - [www.le-cornouaille-hotel.com/](http://www.le-cornouaille-hotel.com/)

02 98 57 03 78 - [info@cornouaille-hotel.com](mailto:info@cornouaille-hotel.com)

**Les Résidences du Golf de l'Odét** – [www.residence-golf-odet.fr](http://www.residence-golf-odet.fr)

02 29 40 29 29 – [contact@residence-golf-odet.fr](mailto:contact@residence-golf-odet.fr)

**Maison du Tourisme** – [www.benodet.fr](http://www.benodet.fr)

02 98 57 00 14 – [tourisme@benodet.fr](mailto:tourisme@benodet.fr)

*Hôtels partenaires du Golf de l'Odét.*

*LE BISTROT DU GOLF – 02 98 54 64 39*



- Plat du jour : 12.50 €
- Menu de 15.50 € à 20 €
- Sandwich : 5.50 €
- Plat à emporter suivant le choix
- Pas de buffet possible en ce moment
- Réservation au 02 98 54 64 39

## INFORMATIONS GENERALES

### Accompagnateurs

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

### Cadets

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

### Casquettes

Chaque joueur est prié d'ôter sa casquette au recording, au club-house ou à l'accueil du Golf.

### Chariots

Mise à disposition de chariots manuels au prix de 5 € / journée ou 10 € les 3 jours (11, 12 et 13 juin).

Merci de ranger les chariots dès la fin de votre parcours.

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

### Epreuve « non-fumeur »

Il est interdit aux joueurs de fumer.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect, pouvant conduire à une disqualification.

### Heure officielle

Les pendules présentes au club house, au départ du trou n°1 et au recording afficheront l'heure officielle et seront votre repère pour les cadences de jeu.

### Inscription

Les Clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard le Vendredi 4 juin 2021.**

Les joueurs qualifiés devront impérativement s'inscrire en ligne sur le site de la Ligue **avant le Vendredi 4 juin 2021.**

### Practice

1 seau : 4 € OU 3 seaux : 11 €

OU

Carte magnétique : 10 € et Recharge : 7 seaux : 20 € / Recharge : 20 seaux : 50 € / Recharge 30 seaux : 70 €

### Remises des Prix (sous réserve des autorisations)

- Dimanche 13 juin : les 3 premiers du Championnat de Bretagne des Jeunes dans chaque catégorie recevront un prix.

## Repères de départs

- U12 filles : repères violets
- Benjamines : repères rouges
- Minimales filles : repères bleus

- U12 garçons : repères gris
- Benjamins garçons : repères jaunes
- Minimales garçons : repères blancs



### Guide des distances préconisées en compétition pour les jeunes par âge et niveau de pratique

NOM-Prénom : \_\_\_\_\_



N°	PAR	Garçons					Filles					Je note mon score ici
		15/16 ans Minimes	13/14 ans Benjamins	11/12 ans Poussins	9/10 ans Poucets	- de 8 ans Enfants	15/16 ans Minimes	13/14 ans Benjamins	11/12 ans Poussins	9/10 ans Poucets	- de 8 ans Enfants	
		#10	#11	#12	#13	#7	#20	#21	#22	#23	#7	
1	5	429	407	398	287		398	389	287			
2	5	471	454	381	326		381	381	326			
3	3	160	160	141	133		141	133	133			
4	4	294	283	276	255		276	255	255			
5	4	230	230	218	218		218	218	218			
6	4	370	356	312	268		312	268	268			
7	4	347	335	315	305		315	305	305			
8	3	161	143	143	107		143	107	107			
9	4	360	347	315	315		315	315	315			
Aller	36	2822	2715	2499	2214	0	2499	2371	2214	0	0	
10	4	393	379	315	255		315	315	255			
11	4	310	287	287	259		287	259	259			
12	3	159	151	129	100		129	129	100			
13	5	463	426	385	332		409	385	332			
14	5	465	442	346	305		392	346	305			
15	3	143	135	126	90		126	126	90			
16	4	364	304	295	235		295	235	235			
17	4	359	359	290	250		322	250	250			
18	4	372	307	295	230		295	259	230			
Retour	36	3028	2790	2468	2056	0	2570	2304	2056	0	0	
Total	72	5850	5505	4967	4270	0	5069	4675	4270	0	0	

	Départs blancs		Départs jaunes		Départs bleus
	Départs rouges		Départs violets		Départs oranges

# FICHE D'URGENCE MEDICALE

## OBLIGATOIRE SI LE MINEUR N'EST PAS ACCOMPAGNE PAR UN DE SES REPRESENTAUX LEGAUX

Je soussigné(e)/nous soussignés (Nom et prénom des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....  
.....  
.....

Domicilié(s)(e) au :

.....

..... autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club/Ligues/ Comité Départemental à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur .....

(Nom et prénom) né(e) le ..... soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le Club/ Ligue /Comité Départemental s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile .....

N° de portable représentant 1 .....

N° de téléphone du travail du représentant 1 .....

N° de portable du représentant 2 .....

N° de téléphone du travail du représentant 2 .....

N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir

.....

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....

.....

.....

Fait à ..... le .....

Signature du représentant légal /des représentants légaux,

**AUTORISATION PARENTALE : PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE  
TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE  
CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS  
(EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 232-52 DU CODE DU SPORT)**

Je soussigné(e) (Nom Prénom) : .....

Agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé:

(Nom Prénom de l'enfant) : .....

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé:

(Nom et Prénom de l'enfant) : .....

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive 2021.

Fait à ....., le .....

Signature :

*« Article R. 232-52 du code du sport:*

*Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »*

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.

Je soussigné (e), ..... (Nom et Prénom)

degré de parenté ..... (père, mère, tuteur...)

agissant en tant que représentant légal de l'enfant :

.....

né(e) le ...../...../.....

Autorise le Golf de l'Odet, l'Association Sportive du Club et la Ligue à publier les photographies/diffuser les images prises de mon enfant et de sa personne dans le cadre du Bretagne Individuel Jeunes, sans limite de durée, à titre gratuit et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Fait à ..... le ...../...../.....

Nom du représentant légal : .....

Signature du représentant légal



## Ligue de Bretagne de Golf

104 rue Eugène Pottier - 35000 RENNES

Tél. 02 99 31 68 80

[ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr](mailto:ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr)

<http://liguebretanegolf.org/>



Secrétariat ouvert les Lundis, Mercredis et Vendredis de 8 h à 16 h